

SALERNES, le 04/04/2026

IEN-DRAGUIGNAN

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

Affaire suivie par
Mme BEATRICE HOYON
Téléphone
0494706501
Courriel
ce.0831416N@ac-nice.fr
Adresse
AVENUE DE LA LIBÉRATION
83690
SALERNES

Objet : admission à l'école élémentaire

Madame, Monsieur,

Votre enfant , entrera à l'école élémentaire Jean Courtin (SALERNES) à la rentrée prochaine.

Afin de pouvoir procéder à son admission dans sa future école, il convient tout d'abord de l'inscrire auprès de la mairie , selon le calendrier défini par la mairie.

Il vous revient ensuite de contacter la direction de l'école afin de fixer un rendez-vous pour finaliser l'admission.

Lors de ce rendez-vous, la directrice de l'école vous demandera :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie .
- le certificat de radiation délivré par l'ancienne école.
- un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (certificat du médecin ou photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou du carnet international de vaccinations).
- Le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant (mentionnant les noms des parents).

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme HOYON

